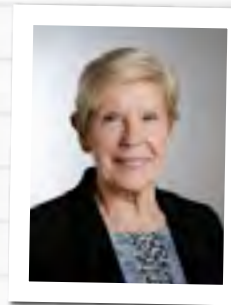


Explorer,
Soutenir,
Accompagner.

Les projets humains innovants
en matière de santé en France



« C'est un plaisir pour moi de présider la Fondation d'entreprise ADRÉA depuis sa création. Notre Fondation incarne parfaitement l'engagement d'ADRÉA Mutuelle pour une santé humaine, de proximité, et solidaire. Depuis 2012, nous avons soutenu financièrement une cinquantaine de projets réalisés par des équipes dynamiques et investies sur le terrain auxquelles je souhaite rendre hommage. Renforcer les capacités des patients, mettre de la vie et de la culture dans les lieux de santé qui en sont dépourvus, soulager et informer les aidants, créer du lien social, lutter contre les discriminations en changeant le regard sur les différences... Autant d'axes de travail sur lesquels la Fondation d'entreprise ADRÉA s'est engagée.

Nos valeurs partagées sont : l'accompagnement des plus vulnérables et le respect de leur dignité, de leurs souhaits dans les moments difficiles et dans la fin de vie. Aujourd'hui, la mission de la Fondation est **d'explorer des solutions innovantes et expérimentales en santé, de les soutenir financièrement et d'accompagner les porteurs de projets**. Lors du plan quinquennal 2016-2020, la Fondation ADRÉA s'est donnée deux ambitions fortes : contribuer à améliorer les situations de fin de vie des Français, et impliquer davantage les salariés d'ADRÉA dans les actions soutenues. A ce titre, trois appels à projet sont lancés annuellement : **deux appels à projets concernant la fin de vie et un appel à projet concernant le Trophée « coup de cœur » des collaborateurs**, pour lequel nos 1300 salariés sont invités à participer aux actions de la Fondation en votant pour leur projet « coup de cœur ». **Notre finalité est de concourir à faire vivre nos valeurs mutualistes, pour les plus vulnérables et avec nos salariés. »**

Christiane Hubert

Présidente de la Fondation d'entreprise ADRÉA

LE DROIT À LA SÉRÉNITÉ

Un jour ou l'autre, pour soi ou pour ses proches, nous sommes tous confrontés à la fin de vie. Parce que ce sujet essentiel demeure tabou, la Fondation d'entreprise ADREÁ identifie et soutient chaque année des projets innovants pour une fin de vie plus sereine.

S'ENGAGER AU QUOTIDIEN

Améliorer la qualité de vie des patients et de leurs proches est l'engagement de la Fondation depuis sa création. Aujourd'hui, la Fondation devient une référence dans l'accompagnement des personnes en fin de vie en France.

FAIRE LE LIEN ENTRE LES PERSONNES

Pour faciliter cette présence, en établissements de santé comme à domicile, la Fondation les accompagne par la mise à disposition de lits et d'outils numériques, ou le soutien d'acteurs de proximité.

OUVRIRE LE DÉBAT

En France, les aspects législatifs sont encore peu connus du grand public. La Fondation contribue à créer les conditions d'un débat apaisé sur ce sujet de société encore tabou.

SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS

Les professionnels de santé sont au cœur de la démarche palliative et de l'accompagnement des patients. La Fondation les informe et les accompagne pour les aider à mener à bien leur mission.

UN SOUCI DE PRÉVENTION

La maltraitance des personnes en fin de vie est une réalité. C'est pourquoi la Fondation encourage les actions de prévention.



UNE DÉMARCHE CITOYENNE

La fin de vie est un sujet universel dont on parle pourtant très peu. Dans une démarche résolument citoyenne, notre Fondation ose aborder la question sous le signe de l'ouverture, de la dignité et du questionnement éthique.

UNE INTIMITÉ NÉCESSAIRE

Pour les proches comme pour le personnel soignant, les derniers instants demeurent chargés d'humanité. Aussi, pour offrir la délicatesse et la tendresse qui conviennent, nous appuyons des projets qui visent à améliorer ces moments de vie.

UNE MISSION D'INFORMATION

La Fondation d'entreprise ADREÁ se donne notamment pour mission de :

- Informer les Français de leurs droits et du cadre législatif et réglementaire de la fin de vie, directement ou en soutenant des acteurs de terrain,
- Mener des enquêtes d'opinion ou des études de santé publique, seule ou en partenariat.

A ce titre, la Fondation a mené en 2016 une enquête d'opinion avec l'institut de sondages IFOP afin de mieux connaître les attentes et les besoins des Français sur leurs conditions de fin de vie.

La Fondation vous informe que la loi Claeys-Léonetti du 2 février 2016 a instauré de nouveaux droits pour les patients en fin de vie et leurs proches :

- Renforcement du dispositif des directives anticipées,
- Renforcement de la possibilité de prise en charge à domicile,
- Lutte contre l'obstination déraisonnable de soins qui seraient disproportionnés ou inutiles,
- Droit à la sédation profonde et continue afin d'apaiser les souffrances, à la demande du patient ou conformément à une procédure collégiale si ce dernier ne peut pas s'exprimer.

ILS ONT BÉNÉFICIÉ DE NOTRE SOUTIEN, ILS TÉMOIGNENT

JALMALV

Françoise Monet,
Présidente de JALMALV,
association de loi 1901 créée en 2001

« Nos combats ? Sensibiliser sur la fin de vie et mobiliser le grand public sur les soins palliatifs. »

Quel est le sens de votre engagement ?

« Notre fédération regroupe 2 500 bénévoles et 80 associations dans 120 villes. Nous partageons des valeurs fortes : la dignité, inaliénable, le respect de la vie en toutes circonstances et la solidarité. »

Et concrètement, quelle est votre action ?

« Nous essayons de faire évoluer le regard sur la maladie grave, le grand âge et le deuil. Nous accompagnons aussi les personnes en fin de vie et leurs proches ainsi que celles en situation de deuil. Pour atteindre ce double objectif, nous multiplions les initiatives sur le terrain, avec plus de 400 actions en 2015... et je l'espère encore plus en 2016 ! »

Quels sont vos chantiers prioritaires ?

« Nous mettons notamment l'accent sur les directives anticipées, avec la nouvelle loi passée en février. Il s'agit des instructions écrites relatives à la fin de vie que donne par avance une personne majeure consciente pour le cas où elle serait dans l'incapacité d'exprimer sa volonté. Seuls 2 % des Français les rédigent... Pour nous, c'est donc une priorité : nous organisons une grande campagne nationale avec le soutien de la Fondation d'entreprise ADRÉA. »



« Offrir un répit aux familles, le temps d'une semaine en compagnie des chevaux. »

Anne Sophie Terakopiantz,
Directrice des P'TITS CRACKS
association de loi 1901 créée en 2001

LES P'TITS CRACKS

Quels projets avez-vous réalisé avec la Fondation ?

« Nous intervenons dans les hôpitaux et en dehors auprès de plus de 600 enfants chaque année. Avec le soutien de la Fondation d'entreprise ADRÉA, nous organisons trois à quatre fois par an des séjours familiaux centrés sur l'équitation pour les enfants en soins palliatifs. »

Comment se déroulent les séjours ?

« Contre toute attente, ces moments se révèlent très joyeux, pleins de rires et de sourires. C'est l'occasion de se constituer des souvenirs ; les enfants oublient un temps la maladie grâce aux chevaux, leurs compagnons de jeu. »

Comment réagissent les familles ?

« Les parents peuvent enfin prendre un peu de temps pour eux, notamment en profitant de soins corporels... Récemment, un couple a même conçu un enfant lors d'un séjour ! Nous essayons d'apporter de la vie et de la douceur malgré tout et d'aider les familles à décompresser le temps d'une semaine sans penser au reste. »



LE TROPHÉE « COUP DE COEUR » DES COLLABORATEURS

En tant que Fondation d'entreprise, nous sommes fiers de pouvoir nous appuyer sur les 1300 collaborateurs d'ADRÉA Mutuelle afin de les impliquer dans les actions de la Fondation.

VOTER POUR LE MEILLEUR PROJET

Chaque année depuis 2016, tous les collaborateurs d'ADRÉA Mutuelle sont invités à voter pour le meilleur projet parmi ceux qui auront été présélectionnés par le conseil d'administration de la Fondation. L'heureux lauréat recevra le Trophée « Coup de coeur » des collaborateurs d'ADRÉA.

UN APPEL À PROJETS DÉDIÉ

Pour ce Trophée visant à récompenser le projet « Coup de coeur » des collaborateurs, un appel à projets dédié sera mis en place chaque année, complémentaire des deux appels à projets portant sur l'axe « Protéger pour une fin de vie plus sereine ».

DES THÉMATIQUES CENTRÉES SUR LA QUALITÉ DE VIE DES PATIENTS ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le Trophée des collaborateurs portera sur des thématiques liées à notre objet social : l'accompagnement des personnes en situation de handicap, le développement du digital et d'innovations bénéfiques pour le renforcement des capacités des patients, l'accompagnement des aidants, l'art-thérapie. La thématique choisie pour l'appel à projets pourra évoluer d'une année à l'autre.

DES APPELS À PROJETS AXÉS AUTOUR DE DEUX AMBITIONS

- **2 appels à projets par an** afin de protéger et d'accompagner les personnes pour une fin de vie plus sereine.
- **1 appel à projets par an** dédié pour le Trophée « Coup de cœur » des collaborateurs.

CHIFFRES CLÉS

- La Fondation bénéficie de **2 millions d'euros** de dotation pour le programme d'actions 2016-2020.
- En 5 ans, **plus de 50 projets** ont été soutenus ainsi qu'une dizaine de projets autour de l'accompagnement en fin de vie.

ADRÉA Mutuelle est le financeur de la Fondation.

UN PROCESSUS DE SÉLECTION TRANSPARENT :

Nous sélectionnons avec soin les meilleures initiatives pour les patients et leurs proches. Pour cela, nous avons mis en place un processus fondé sur la transparence et la déontologie.

- 1 soutien financier apporté en deux temps : à la signature du partenariat et à la remise du bilan.
- Des critères de sélection et d'exclusion précisés dans chaque appel à projets.





www.fondationadrea.fr



25-27 Place de la Madeleine - 75008 Paris
fondation@adreamutuelle.fr



Essentiel et complémentaire

La Fondation d'entreprise ADRÉA est adossée à ADRÉA Mutuelle

